BULLETIN D'INFORMATION DES SYLVICULTEURS

GROUPEMENTS DES SYLVICULTEURS DES HURTIÈRES ET DES BAUGES

CE BULLETIN D'INFORMATION EST PROPOSE AUX ADHERENTS DES GROUPEMENTS DES SYLVICULTEURS DES HURTIERES ET DES BAUGES AFIN DE LES INFORMER DE L'ACTUALITE FORESTIERE DE LEURS TERRITOIRES.

Novembre 2026

N° 3

SOMMAIRE

Le mot des présidents du GSH et du GSB	P.2
La vie du GS Hurtières : actualités, informations diverses	P.3-5
La vie du GS Bauges : actualités, informations diverses	P.6-8
Les Forestivités 2025 en Savoie !	P.9-12
Portrait d'essence : le bouleau, ce pionnier qui annonce la forêt	P.13
Informations importantes pour les propriétaires forestiers privés	P.14
Du bois sur pied au produit fini : comprendre le prix	P.15
Forêt et climat : le rôle du carbone forestier	P.16-17
PNR Bauges : informations diverses	P.18
Pôle Excellence Bois : Démarche des Forestiers engagés / Le bois bleu	P.19
Grand Chambéry et Cœur de Savoie : informations diverses	P.20
La Chambre d'Agriculture et son service forêt	P.21
Annuaire des prestataires des Bauges et de Belledonne	P.22-23
Contacts	P.24

« Celui qui plante un arbre en sachant qu'il ne s'assiéra jamais à son ombre a commencé à comprendre le sens de la vie. »

Rabindranath TAGORE, poète et philosophe

LE MOT DES PRÉSIDENTS

Deux nouveaux présidents au service de la forêt

Le Groupement des Sylviculteurs des Bauges 73 (GSB 73) et le Groupement des Sylviculteurs des Hurtières (GSH) ouvrent une nouvelle étape de leur développement avec l'arrivée de leurs nouveaux présidents, Dominique RUTER dans les Bauges et Fabrice VILLIERMET pour les Hurtières.

Nous partageons une même ambition : celle d'accompagner les propriétaires forestiers, de promouvoir une gestion durable des forêts et de renforcer la dynamique de la filière bois dans les territoires.

Notre engagement s'inscrit dans la continuité des actions menées par les deux groupements tout en apportant un nouvel élan face aux défis actuels. L'adaptation au changement climatique, le renouvellement des peuplements, la valorisation du bois local, la préservation de la biodiversité ou encore la transmission des savoir-faire sont autant de sujets qui nous tiennent à cœur et sur lesquels nous souhaitons nous investir.

Nous souhaitons également faire vivre nos groupements en proposant des visites de terrain, des formations, des rencontres techniques et des moments d'échange. Ces rendez-vous sont essentiels pour permettre aux propriétaires forestiers de partager leurs expériences, de mieux comprendre les enjeux de la forêt et d'échanger avec les professionnels de la filière et les partenaires de nos territoires.

La première édition des Forestivités en Savoie en 2025 a également permis de mettre en lumière la richesse de nos forêts et le rôle essentiel des propriétaires forestiers dans leur gestion. Nous souhaitons inscrire nos groupements dans cette dynamique de sensibilisation et de dialogue avec le grand public, afin de mieux faire connaître la forêt privée et les enjeux auxquels elle est confrontée.

Enfin, le souhait des Groupements est aussi de continuer à développer nos adhésions et à faire connaître davantage les actions de nos associations. Plus nous serons nombreux, plus nous serons en mesure de faire entendre la voix des propriétaires forestiers et de défendre les intérêts de la sylviculture privée.

Le renforcement de la collaboration entre nos deux groupements nous semble essentiel. Nos expériences et nos forces complémentaires nous permettront de porter ensemble des actions toujours plus utiles aux propriétaires forestiers et à la forêt privée de nos territoires.

Nous vous remercions pour votre confiance et nous nous réjouissons de pouvoir construire, avec vous, l'avenir de nos forêts.

Dominique RUTER & Fabrice VILLIERMET
Président du GSB 73 Président du GSH

Qui sommes-nous ?

Le Groupement des Sylviculteurs des Bauges de Savoie (GSB 73) et le Groupement des Sylviculteurs des Hurtières (GSH) sont des associations loi 1901 créées respectivement en 1985 et en 1986. L'objectif de leur création est de regrouper les propriétaires de forêts et de parcelles boisées afin d'en améliorer la gestion et leur permettre d'être informés et accompagnés dans leurs projets.

Le GSH rassemble, en 2026, 221 adhérents dont 162 qui sont propriétaires de 1119 ha de forêts assurées en Responsabilité Civile, soit environ 1% de la surface forestière privée de Savoie. Son territoire s'étend sur 3 communautés de communes et sur 49 communes du Nord-Belledonne et de Basse Maurienne.

Le GSB compte, en 2026, 284 adhérents pour une surface forestière de 2596 ha. Son périmètre s'étend sur 4 Communautés de Communes et se superpose pour la partie savoyarde avec le PNR du massif des Bauges, crée en 1995.

LA VIE DU GS DES HURTIÈRES

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 7 février 2026 à Chamoux-sur-Gelon

Plus de 80 adhérents, partenaires et intervenants ont participé à l'Assemblée Générale du Groupement, malgré les conditions de circulation liées aux vacances d'hiver.

La matinée a permis de dresser le bilan de l'année 2025 et de présenter les perspectives pour 2026, avec notamment plusieurs visites et rencontres techniques autour de la gestion forestière et des risques naturels.

La Chambre d'Agriculture a fait le point sur la **crise persistante des scolytes**, qui fragilise les peuplements d'épicéas et l'économie de la filière. Un chantier de massification en forêt privée a illustré l'intérêt d'une mobilisation collective face aux enjeux sanitaires, sylvicoles et fonciers.

L'**Office National des Forêts** a ensuite présenté les évolutions climatiques observées sur nos territoires : hausse des températures, épisodes de sécheresse plus fréquents et diminution de l'enneigement. Face à ces changements, la diversification et le renouvellement des peuplements apparaissent comme des leviers essentiels pour construire des forêts plus résilientes. Nous remercions chaleureusement **Didier CORNEVIN** pour son intervention, qui est particulièrement d'actualité avec le contexte climatique qui impacte nos territoires.



Une matinée riche en échanges (crédit photo : CASMB)

Les échanges se sont poursuivis autour de la **conjoncture des marchés du bois par COFORET**, avec une demande toujours soutenue pour les résineux et les feuillus de qualité, ainsi que des enjeux sanitaires à surveiller sur certaines essences.

Enfin, l**a Communauté de communes Cœur de Savoie** a présenté ses actions en faveur de la restructuration du foncier forestier et du développement de débouchés locaux pour le bois.

L'Assemblée s'est achevée par un moment convivial, permettant aux propriétaires, partenaires et professionnels de poursuivre les échanges.

Renouvellement du bureau

Lors du Conseil d'Administration du 6 mars 2026, **Elise PIERRON a quitté ses fonctions de présidente**. Le nouveau bureau du GSH est désormais composé de :

Président : Fabrice VILLIERMET
Vice-présidents : André BRUNET, Michel LETTRY et Denis VOULAT
Trésorière : Elise PIERRON
Trésorier adjoint : Jean-Louis FRISON
Secrétaire : Sébastien SENIS
Secrétaire adjointe : Christelle CARRON

Une belle journée inter-groupements en Italie !

Le Groupement des Sylviculteurs des Hurtières a organisé le samedi 27 juin une sortie en bus à destination de la foire forestière ***Bosco e Territorio***, en Italie à **Oulx**, en



Les trois groupements réunis sous un beau soleil Italien ! (Crédit photo : CASMB)

compagnie de ses adhérents et de ceux des Groupements des Sylviculteurs des Bauges et de Belledonne.

Cette journée a permis de découvrir de nombreux matériels forestiers en conditions réelles, d'assister à des démonstrations de bûcheronnage, de découvrir des savoir-faire, ainsi que d'échanger autour des dernières innovations de la filière.

Au-delà de l'aspect technique, cette sortie a surtout été un beau moment de convivialité et de partage entre sylviculteurs de nos trois massifs.

Un grand merci à tous les participants pour leur enthousiasme et leur bonne humeur tout au long de cette belle journée !



La Mountain Spider est une machine forestière automotrice et radiocommandée unique, spécialement conçue pour travailler sur des terrains d'accès extrême (crédit photo : CASMB)

LA PEPINIERE DE BELLEDONNE

De la graine au plant : un savoir-faire local

Le 18 mai 2025, les adhérents du GSH ont découvert la pépinière de Pascal ROUPIOZ, installée depuis 2023 au Bourget-en-Huile, au cœur du massif de Belledonne. Située à 900 m d'altitude, cette pépinière se spécialise dans l'élevage et la vente de **plants ligneux d'origine locale**, robustes et adaptés aux conditions montagnardes.



Accueil des adhérents du GSH autour d'un café et échanges sur l'historique de la pépinière (crédit photo : CASMB)

Pascal est un **pépiniériste-collecteur** : il collecte les graines dans les Alpes et dans la région Rhône–Saône–Jura, en ciblant des sites difficiles (jusqu'à 1900 m d'altitude). Ces conditions extrêmes produisent des graines avec un **patrimoine génétique diversifié**, garantissant des plants capables de s'adapter à des milieux variés — une qualité essentielle pour reboiser après des coupes rases ou des pertes liées aux scolytes.

Du terrain à la pépinière : étapes de production

1. **Collecte des graines**
   - Sélection d'arbres et arbustes robustes dans des populations sauvages non sélectionnées (non issues de sélections horticoles ou sylvicoles).
   - Respect d'un cahier des charges précis : prélever sur 30 à 50 individus, renouveler les sites tous les 3 ans, assurer la traçabilité et identifier chaque plant selon son aire biogéographique (23 aires en France).
2. **Germination et semis**
   - Semis sous tunnel, suivi d'un repiquage en racines nues pour stimuler la reprise.
   - Arrosage minimal, aucun engrais ajouté, pour favoriser l'adaptation naturelle



Semis repiqués dans des godets individuels (crédit photo : CASMB)

3. **Plantation en pleine terre**
   - Les plants sont préparés pour affronter des sols exposés à des températures extrêmes, à la sécheresse et à la compétition avec la végétation concurrente.
   - La rusticité devient ainsi une réponse naturelle aux contraintes des milieux de montagne.



Plantation en pleine terre. Les plants issus de pépinière sont très recherchés par la grande faune. La protection des arbres par clôture électrifiée est indispensable (crédit photo : Pascal ROUPIOZ)

Ces pratiques permettent aux productions d'être **labellisées VÉGÉTAL LOCAL**, une marque de l'**Office Français de la Biodiversité** garantissant que les semences et plants sont indigènes, sauvages et adaptés à la restauration écologique, à l'agroforesterie et au génie végétal.

Une diversité génétique essentielle face au changement climatique

Les semences locales représentent de véritables **réservoirs de gènes**, essentiels pour s'adapter aux perturbations climatiques. Les températures alpines ont déjà augmenté de 2 °C en 120 ans, et les plantations humaines permettent d'accompagner la transition.

Planter des essences locales contribue également à **prévenir la propagation d'espèces envahissantes** comme la renouée du Japon, le paulownia (classé envahissant aux Etats-Unis) ou l'arbre à papillon, qui menacent la diversité des paysages et la richesse floristique.



Renouée du Japon : une espèce envahissante très présente aux abords des routes et des cours d'eau (crédit photo : guentermanaus/ Shutterstock)

Catalogue et certification

En 2026, la pépinière propose 54 espèces inscrites au catalogue, dont 8 essences certifiées **Matériel Forestier de Reproduction (MFR)** : Sapin pectiné, Erable plane, Châtaignier, Hêtre commun, Mélèze commun, Pin à crochets, Douglas et Chêne sessile. Si les techniques de culture demeurent inchangées, les graines de ces essences proviennent en revanche de semenciers certifiés (Vilmorin et ONF), condition nécessaire pour certains projets de reboisement et pour l'attribution d'aides publiques.

Ce sont environ 30 000 plants produits chaque année !

La qualité de production est contrôlée annuellement par le **SERFOBE** (Service de la Forêt, du Bois et des Énergies – Ministère de l'Agriculture).

Applications pratiques et impact local

Les plants de la pépinière sont utilisés pour :

- la **reconstitution de haies** et systèmes agroforestiers,
- la **restauration d'espaces naturels** et de **fonctionnalités écologiques** (trames vertes et bleues),
- l'**aménagement paysager** et les **domaines skiables** (haies brise-vent ou pare-neige),
- le reboisement de forêts.

Le projet a permis de **créer un emploi en territoire de montagne**, de valoriser un savoir-faire local et de **préserver les végétaux indigènes** de la région.

Une démarche sur le long terme

La pépinière de Belledonne s'inscrit dans une logique durable : produire des plants adaptés aux nouvelles conditions climatiques et aux terrains spécifiques, afin de **favoriser la croissance et la résilience future des forêts** et de reconstituer les écosystèmes dégradés.

« *Notre objectif est de fournir des plants qui s'adaptent et contribuent à la résilience des forêts face aux changements globaux* », souligne Pascal.



Pascal ROUPIOZ, gérant de la pépinière de Belledonne

Vous souhaitez en savoir davantage ? N'hésitez pas à contacter ou aller à la rencontre de Pascal !

Pépinière de Belledonne – 73110 Le Bourget en Huile

- Contact : 06 73 17 04 01 / contact@pepibelle.fr
- Horaires : Lundi–Vendredi 08h–12h / 14h–18h
- https://www.pepibelle.fr/

Pépinière de Belledonne

LA VIE DU GS DES BAUGES 73

Une assemblée générale dynamique pour les sylviculteurs des Bauges 73

Le samedi 28 mars 2026, la salle des fêtes de Bellecombe-en-Bauges a accueilli l'assemblée générale du Groupement des sylviculteurs des Bauges (73). Près de 80 participants ont répondu présents à ce rendez-vous annuel, témoignant de l'intérêt et de l'engagement des acteurs locaux de la filière forestière.

Cette matinée a été l'occasion de faire le point sur l'année 2025, à travers un bilan présenté par le groupement et la Chambre d'agriculture. Les échanges ont permis d'aborder les enjeux actuels du monde forestier, dans un contexte où la gestion durable des forêts et l'adaptation aux évolutions climatiques restent au cœur des préoccupations.

Plusieurs partenaires ont enrichi les discussions par leurs interventions, notamment le Parc naturel régional des Bauges, Grand Chambéry, la coopérative forestière Coforêt et le Département. La présence d'autres acteurs majeurs, comme l'Office national des forêts, a également contribué à la richesse des échanges.

Temps forts de la matinée :

1. **Chambre d'agriculture** (Arthur BRUN / Geoffrey THOMAS) : présentation des différentes missions réalisées, avec plusieurs chiffres clés évoqués (mobilisation de bois, délimitations, documents de gestion, reboisements).
2. **Parc naturel régional des Bauges** (Caroline SALOMON Chargée de mission forêt - filière bois) : Intervention sur les programmes liés au changement climatique et l'adaptation des forêts, avec la poursuite d'un stage visant à identifier les différentes techniques de plantation adaptées aux conditions actuelles.
3. **Département** (Fabien BOURHIS Chargé de mission Forêt Filière Bois) : bilan des aides mobilisées en forêt privée pour l'année 2025, accompagné de données chiffrées.
4. **Grand Chambéry** (Marielle ANDRE Chargée de l'agriculture, de la forêt et de la ruralité) : présentation des appels à projets liés au foncier forestier et des actions menées en lien avec la Chambre d'agriculture et le groupement des sylviculteurs.
5. **Coforêt** (Stephane GUIGUET-DODE Technicien secteur Bauges / Killian NEYRAND directeur de la coopérative) : présentation de la coopérative, suivie d'échanges autour de la filière bois et de l'évolution des cours du bois.

Au-delà des présentations, cette assemblée générale a surtout été un moment de partage et de convivialité entre professionnels de la filière bois et adhérents du groupement. La matinée s'est prolongée autour d'un repas servi par la Halte des Bauges, permettant de poursuivre les discussions dans une ambiance chaleureuse.



Adhérents et partenaires réunis autour des enjeux de la forêt privée lors de cette Assemblée Générale (crédit photo GSB)

Retour sur la journée « Valorisation des bois feuillus de montagne »

Le 17 avril 2026, ce ne sont pas moins de 13 adhérents du Groupement des Sylviculteurs des Bauges 73 qui ont participé à cette journée particulièrement enrichissante, organisée par le GSB73, l'UFP 74 Section Bauges et le PNR du Massif des Bauges.

Cette visite s'inscrit dans le programme annuel de journées techniques et de découverte organisé à destination de nos adhérents afin d'enrichir leurs connaissances forestières et sylvicoles.

- **Visite de la scierie Sciurus (ex-Bottarel) à Goncelin**

La structure SILVAE (pour Société d'Investissement Local pour Valeur Ajoutée Équitable) a racheté en 2022 la scierie Bottarel (aujourd'hui Sciurus) et constitue, avec la scierie Atticora à La Mure (38), une Société Coopérative d'Intérêt Collectif. Ils emploient 150 salariés.

De la forêt à des logements à 80 % en bois local

Le concept de l'entreprise est de scier le bois et de le transformer jusqu'à la fabrication de logements en petits collectifs (construction bois et réalisation du mobilier). Silvae reste propriétaire des logements et propose aux occupants un droit d'usage comprenant une mensualité et un droit d'achat dont ils peuvent récupérer la mise s'ils s'en vont. Les habitants deviennent ainsi actionnaires de l'entreprise. En restant gestionnaire de leurs propres logements, l'entreprise peut ainsi se passer des garanties décennales puisqu'elle continue d'entretenir les logements. La scierie Atticora est spécialisée dans les bois résineux et dans les gros bois (jusqu'à 120 cm de diamètre), tandis que la scierie Sciurus est spécialisée dans le feuillu.



La modernisation en cours va permettre de doubler la capacité de sciage d'ici 2030.

Les investissements, d'une valeur totale de 35 millions d'euros par l'ADEME, s'étalent sur 10 ans depuis 2022.

(Crédit photo : CASMB)

Un approvisionnement en bois feuillus divers

La scierie Sciurus consomme aujourd'hui 4 000 m³ de bois feuillus par an, avec un objectif de passer à 10 000 m³ dans 5 ans grâce à la modernisation en cours.

Le format et la qualité des bois sont variables, puisqu'en grande majorité les bois sont réutilisés en petites longueurs (3 ou 4 m de qualité suffisent). En moyenne, les bois font 60 cm de diamètre, maximum 16 m de longueur et minimum 5 m.

Ils achètent 80 % des bois bord de route*, en moyenne à moins de 45 km (limite nord d'approvisionnement en Haute-Savoie : Annecy). Pour le reste des coupes, ils payent les bûcherons en conséquence pour se garantir des chantiers de qualité. Les bois sont cubés* par les bûcherons. Ils prennent souvent des lots mélangés, en évitant les essences suivantes : hêtre, peuplier, tremble et platane, pour lesquelles la transformation est plus complexe.

La ligne de sciage de la scierie Sciurus fonctionne pour des feuillus et des résineux, dans la limite de 80 cm de diamètre. Il s'agit d'un ruban denté des deux côtés de la lame. Le rendement de leur sciage aujourd'hui est à 50 %, avec l'objectif de passer à 70 %. L'usine comprend également deux chaînes de production de parquet et lambris.

*Rappel : Vente bord de route : il faut à minima remplir 1 camion, soit 30 m³ de bois feuillus ou 35 à 45 m³ de bois résineux. Le cubage des bois est la mesure du volume de chaque grume lors d'une vente.

L'amélioration continue de taillis vers de la production de bois d'œuvre feuillus

L'après-midi a été consacrée à la visite d'une forêt privée avec Jean-Charles Thievenaz, expert forestier à Sainte-Marie-du-Mont (38). Lorsqu'il en reprend la gestion en 1978, la forêt est majoritairement constituée de taillis feuillus délaissés depuis plusieurs années. Un plan de gestion est alors mis en place afin d'améliorer progressivement les peuplements, en favorisant une futaie irrégulière et mélangée.

Située entre 900 et 1 060 m d'altitude, sur des sols argilo-calcaires profonds et bénéficiant d'environ 1 600 mm de précipitations annuelles, cette forêt montre qu'il est possible de produire du bois feuillu de qualité en montagne.

« Cette forêt n'a jamais rapporté beaucoup, mais elle n'a jamais rapporté autant qu'aujourd'hui, et elle rapportera encore davantage demain. » comme le souligne Jean-Charles Thievenaz.

L'amélioration d'un taillis : un travail d'éclaircies au profit des arbres les plus beaux

La sylviculture repose sur des éclaircies régulières, permettant de sélectionner et favoriser les plus beaux arbres. En 2023, une coupe réalisée 20 ans après la précédente a principalement concerné des bois moyens de 30 à 40 cm de diamètre. Les bois ont été vendus en lots mélangés de bois d'œuvre et de bois énergie, pour un prix global de 35 €/m³, auquel s'ajoutent environ 30 €/m³ d'exploitation.

Cette gestion permet d'améliorer progressivement la qualité des peuplements : la part de bois d'œuvre devrait ainsi augmenter à chaque nouvelle coupe.

Le bois d'œuvre feuillu : un marché variable qui peut être porteur

Si le marché des feuillus reste variable selon les essences et les années, les besoins en bois énergie progressent et certains débouchés existent auprès des entreprises locales et des artisans. L'amélioration de la qualité des bois et la diversification des essences constituent donc des leviers importants pour leur valorisation future.

Dans un contexte de changement climatique, les feuillus pourraient également prendre une place croissante dans les forêts de montagne. Leur diversité contribue à renforcer la résilience des peuplements et offre aux propriétaires de nouvelles perspectives de valorisation.

Cette visite a été financée avec le soutien du Département de la Savoie et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Retour sur un chantier forestier d'envergure à La Motte-en-Bauges : une réponse concrète à l'attaque des scolytes

Cet été 2025, un important chantier forestier a été mené sur la commune de La Motte-en-Bauges, en réponse à une attaque de Scolyte (Ips typographus), un insecte ravageur qui cause d'importants dégâts dans les forêts d'épicéas du massif des Bauges.

L'objectif était double :

- Valoriser les arbres encore sains mais vulnérables
- Et extraire ceux déjà touchés par le scolyte, afin de limiter la propagation.

Un projet collectif, coordonné et ambitieux

Ce chantier a été piloté par le service forêt de la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc, en partenariat avec le Groupement de Sylviculteurs des Bauges (association de propriétaires forestiers privés) et avec le soutien actif de la commune de La Motte-en-Bauges.



Place de stockage (Crédit photo : CASMB)

La première étape a consisté à identifier les propriétaires des parcelles concernées. Une tâche complexe en raison du morcellement foncier très marqué dans les forêts savoyardes. Certains étaient déjà adhérents du groupement, d'autres ont pu être contactés grâce à l'appui de la commune. Une fois informés de la situation, les propriétaires ont pu décider d'adhérer ou non au projet.

Une gestion adaptée selon les situations forestières grâce à l'appui technique de la coopérative forestière COFORET. Les coupes sanitaires ont été ciblées principalement sur les épicéas, essence très sensible aux attaques de scolytes. Sur certaines parcelles entièrement plantées en épicéas et très impactées, une coupe totale s'est avérée indispensable.

Sur d'autres, avec des peuplements mélangés, seuls les épicéas et quelques arbres gênants ont été prélevés, favorisant ainsi le développement naturel d'autres essences telles que le hêtre commun ou le sapin pectiné, déjà présents sur le site.

Des conditions techniques exigeantes

L'accès aux parcelles représentait un défi : aucune place forestière n'était disponible pour le passage des engins ou le stockage du bois. Grâce à la coopération d'une exploitation agricole locale, des prés ont pu être mis à disposition pour le dépôt temporaire des bois, avec une remise en état soigneuse à la fin du chantier (cf. photos ci-dessous). Ceci a également été facilité par le propriétaire des terrains, qui a aussi donné son accord pour le passage et le stockage des bois.

Un engagement collectif exemplaire

Au total, ce ne sont pas moins de 11 propriétaires différents qui se sont engagés dans ce projet, permettant la valorisation de 432 m³ de grumes et 223 m3 de Billon de palette et Bois énergie. Ces interventions forestières sont fréquentes mais encore trop peu médiatisées, alors qu'elles jouent un rôle crucial dans la santé et la résilience de nos forêts.

Nous tenons à remercier les entreprises Foret bois Bourgogne et la Société Forestière Briday pour l'abattage et le débardage mécanisé, et l'entreprise BLANC William avec ses bucherons slovaques pour l'abattage et le débardage traditionnel.

Merci également à Michel FRENOD, adhérent actif du groupement de sylviculteurs, ainsi que propriétaire des bois et des terrains où s'est effectué le chantier.

Le GSB 73 remercie enfin les techniciens forestiers de COFORET, les conseillers du Groupement des Sylviculteurs des Bauges (GSB73) et de la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc (CASMB), la commune de La Motte-en-Bauges, ainsi que l'exploitation agricole le GAEC du Printemps, pour leur soutien logistique.

Ensemble, continuons à prendre soin de nos forêts !

LES FORESTIVITES 2025 EN SAVOIE !

Edition 2025 : Les forêts sortent du bois !

Né en 2022 en Isère, le festival des Forestivités s'est donné une mission claire : favoriser la rencontre entre le monde forestier et le grand public. Métiers, pratiques, gestion durable, transformation du bois…Autant de sujets parfois méconnus et suscitant de vifs débats, alors même que le bois occupe une place centrale dans notre quotidien. Qui n'utilise pas de produits issus de la forêt — mobilier, charpente, papier, énergie ?

Après une nouvelle édition réussie en Isère en 2024, la Savoie a rejoint l'aventure en 2025. L'objectif : proposer désormais une édition chaque année, en alternance entre l'Isère et la Savoie.



(Re)connecter la forêt et le bois

Organisés par Emeline MAUDUIT et Lucile BUISSON, du Pôle Excellence Bois et de l'association des Communes Forestières, les Forestivités ont mobilisé une vingtaine de partenaires du territoire.

Pendant deux semaines, habitants, scolaires et curieux ont été invités à découvrir la filière forêt-bois à travers 52 animations réparties sur l'ensemble du département.

Le fil conducteur du festival — « (Re)connecter la forêt et le bois » — répond à des questions concrètes :

- Pourquoi coupe-t-on des arbres ?
- D'où provient le bois utilisé pour construire ou se chauffer ?
- Comment fonctionne la gestion durable des forêts ?
- Que devient le bois une fois récolté ?

L'ambition est double : ouvrir un univers parfois perçu comme complexe et donner au public des clés pour mieux comprendre les enjeux forestiers actuels et les pratiques des forestiers.

Une journée de lancement festive à Chambéry

Le coup d'envoi a été donné le 19 octobre 2025 au parc de Buisson Rond à Chambéry, avec un village partenaires réunissant notamment les Groupements des Sylviculteurs des Bauges et des Hurtières.

Petits et grands ont pu participer à de nombreuses animations :

- Jeux en bois et chantier Kapla
- Démonstrations de techniques de bûcheronnage
- Course d'orientation et découverte des arbres du parc
- Présentation d'une scierie mobile et ateliers de travail du bois
- Marché d'artisans locaux
- Expositions et espace restauration-buvette
- Spectacles et concert dans les arbres

Une journée conviviale qui a attiré un public familial nombreux et curieux.

Deux semaines d'animations sur tout le territoire

Au total, 52 événements ont rythmé la quinzaine savoyarde. Il y en avait pour tous les goûts :

- Visites de chantiers forestiers
- Découverte de chaufferies bois
- Conférences sur les changements climatiques et le dépérissement lié au scolyte de l'épicéa
- Parcours balisés pour reconnaître les essences
- Balades commentées en forêt
- Spectacles et théâtre
- Démonstrations de vol de drone
- Visites d'entreprises de la filière bois

Cette diversité illustre la richesse et la cohésion d'une filière qui va de la gestion forestière à la transformation industrielle, en passant par l'artisanat et l'énergie.



Le stand des groupements pour informer et communiquer sur les enjeux et la gestion des forêts privées (crédit photo : GSH)



Le GSH à pied d'œuvre pour sustenter les 150 bénévoles de la journée ! (Crédit photo : GSH)

Une mobilisation locale forte

Le Groupement des Sylviculteurs des Hurtières (GSH) était pleinement engagé : en plus de tenir un stand d'information, il a assuré la restauration des bénévoles tout au long de la journée de lancement. Au menu : le traditionnel diot-polente, toujours apprécié !

Un rendez-vous appelé à durer

Les Forestivités démontrent qu'il existe une réelle attente du public pour comprendre la forêt, ses usages et ses enjeux. Dans un contexte marqué par le changement climatique, les crises sanitaires (notamment le scolyte) et les débats autour de la gestion et de l'exploitation forestière, ces temps d'échange sont essentiels.

En créant un espace de rencontre et de dialogue entre professionnels et citoyens, le festival contribue à mieux faire connaître la filière forêt-bois locale et à valoriser son rôle économique, environnemental et social sur notre territoire.

Le GSB, le GSH et la Chambre d'Agriculture tiennent à remercier chaleureusement le Pôle Excellence Bois et l'association des COFOR pour l'organisation de ce bel évènement.

Rendez-vous en 2026… en Isère, en attendant la deuxième édition savoyarde en 2027 !



Tous les partenaires réunis pour cette belle journée d'ouverture (crédit photo : CASMB)

CHAMOUX AU FIL DU BOIS, UN EVENEMENT PROPOSE PAR LE GSH

Le second grand rendez-vous des Forestivités

Le Groupement des Sylviculteurs des Hurtières (GSH) s'est lancé dans une aventure ambitieuse en organisant le second événement le plus important des Forestivités, une semaine après la journée d'ouverture.

Dans la continuité des fêtes de la forêt régulièrement organisées sur le département, le GSH a souhaité contribuer à **faire découvrir la filière forêt-bois et ses métiers** au grand public. Le choix de **Chamoux-sur-Gelon**, siège du groupement et situé au cœur de son territoire, s'est imposé comme une évidence pour accueillir cette journée.

Organisée sur **le pré de foire le samedi 25 octobre**, la fête s'est déroulée sous un ciel d'automne ponctué d'averses. Une météo qui n'a pas découragé les visiteurs, venus nombreux découvrir les animations proposées.

Tout au long de la journée, de nombreux exposants ont permis de **retracer l'histoire d'un arbre, de la graine à son utilisation finale**. Amoureux de la nature, familles, curieux et professionnels ont ainsi pu rencontrer celles et ceux qui font vivre la forêt au quotidien : pépiniéristes, entreprises de travaux et d'exploitation forestière, menuisiers, sculpteurs sur bois, vendeurs de matériel agricole et forestier ou encore chasseurs.



Les artisans et entreprises ont répondus présents pour cette 1ère édition (crédit photo CASMB)

Quand les arbres font de la musique

Parmi les animations les plus surprenantes figurait « **Le chant secret des arbres** », un atelier animé par **Christelle CARRON**, adhérente du groupement et membre du conseil d'administration.

Inspiré du principe du détecteur de mensonges, un appareil équipé de **deux électrodes placées sur la plante** enregistre les variations de résistance électrique liées à son activité physiologique. Ces signaux sont ensuite traduits en notes de musique.



(Crédit photo GSH)

Chaque essence – et parfois même chaque arbre – possède ainsi **sa propre signature sonore**, donnant naissance à une expérience musicale étonnante qui a intrigué et fasciné les visiteurs.

Le concours de bucheronnage

Autre moment fort de la journée : **le concours de bûcheronnage** organisé par **le club de bucheronnage sportif des 2 Savoie**, qui a attiré un large public.



L'épreuve du Springboard. L'objectif est de créer des entailles dans le tronc de manière à y loger des planches pour atteindre le sommet. Le plus rapide est déclaré vainqueur (©CASMB)

Les participants se sont affrontés lors de plusieurs épreuves spectaculaires, mêlant **force, précision et rapidité**, comme la coupe verticale à la hache sur tremplin ou les démonstrations de tronçonneuse de compétition. Ces disciplines impressionnantes rappellent l'exigence et le savoir-faire du métier de bûcheron.

Démonstrations

La journée a également été rythmée par plusieurs démonstrations, dont **un impressionnant broyage de bois réalisé par l'entreprise TRV**.

La Chambre d'Agriculture, avec le soutien financier de Cœur de Savoie, a également animé **un atelier et une démonstration sur la cartographie par drone**. Cet outil est particulièrement utilisé en forêt privée pour la détection de foyers d'arbres dépérissants et la localisation dans un foncier forestier particulièrement morcelé.



Guillaume PLEVY, conseiller forestier et télépilote de drone de la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc (crédit photo CCCS)

Convivialité

Une tombola était organisée pour les visiteurs, avec à la clé **une sculpture d'écureuil en bois** confectionnée à la tronçonneuse le jour même pour le premier prix.

Une buvette et un espace de restauration ont également été mis à disposition des exposants et des visiteurs.

Entre découvertes, rencontres et animations, cette journée a parfaitement illustré l'esprit des Forestivités : **rapprocher le public du monde forestier et valoriser les savoir-faire de la filière bois locale.**

Hommage à Guy VIOUDY

Guy VIOUDY, trésorier du GSH, nous a quittés le 17 octobre 2025.



Fortement impliqué dans la vie du groupement et dans celle de la commune de Chamoux-sur-Gelon, il a été une pierre angulaire de l'organisation de cette journée « Chamoux au fil du bois ».

Cette réussite collective restera une belle concrétisation de son engagement.

(Crédit photo GSH)

Au revoir Guy.

VISITE DE LA FORET DE LA GORNAZ : UN EVENEMENT PROPOSE PAR LE GSB73

Une forêt multifonctionnelle sous tous les temps !

Toujours dans le cadre des Forestivités, les participants ont été invités à découvrir la forêt familiale **de la Gornaz aux Déserts** chez Sandra FERRARI, également Maire de la commune. Cette forêt a été primée aux **Sylvotrophées** pour sa gestion exemplaire.

Cette visite organisée par le GSB a permis de mettre en lumière les multiples fonctions que peut remplir une forêt de montagne : **production de bois, accueil de la biodiversité, activités touristiques et sportives, mais aussi adaptation aux effets du changement climatique**.



Plus de 30 participants ont répondu présents pour cette immersion au cœur de la forêt de la Gornaz (crédit photo CASMB)

Les visiteurs ont notamment pu échanger avec la propriétaire sur le "mushing" et découvrir comment l'activité de chiens de traîneau peut cohabiter avec la gestion forestière et contribuer à faire vivre ces espaces.

Grâce au soutien du **Département de la Savoie**, les participants ont pu également découvrir les possibilités offertes par la photogrammétrie et la télédétection avec un atelier consacré aux **usages du drone en forêt** proposé par la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc.

Et pour une visite grandeur nature, nous avons été servis : **soleil, brouillard et même neige se sont succédé au cours de la matinée !**

Au-delà de l'aspect technique, cette rencontre a surtout été l'occasion d'échanger sur la **gestion d'une forêt privée, sa transmission familiale et les nombreux usages qui peuvent y coexister**. Une belle illustration de la multifonctionnalité de nos forêts et de l'importance d'une gestion adaptée aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.



Une visite dans le brouillard, qui n'a pas entamé la curiosité des participants ! (Crédit photo CASMB)

PORTRAIT D'ESSENCE : LE BOULEAU, CE PIONNIER QUI ANNONCE LA FORET

Un arbre de transition

Souvent considéré comme une essence secondaire, le bouleau joue pourtant un rôle essentiel dans le fonctionnement des écosystèmes forestiers.

Espèce **pionnière**, il est parmi les premiers à coloniser les milieux ouverts ou perturbés : coupes rases, friches, zones incendiées ou touchées par des crises sanitaires. Sa croissance rapide lui permet de couvrir rapidement le sol, amorçant ainsi la reconstitution du couvert forestier.

Une essence au service du renouvellement forestier

Le bouleau agit comme une **essence « nurse »**, c'est-à-dire qu'il prépare le terrain pour d'autres espèces. Son couvert léger laisse passer la lumière tout en protégeant la jeune régénération :

- limitation des écarts thermiques et maintien de l'humidité ;
- réduction du dessèchement du sol ;
- amélioration de la structure du sol grâce à sa prospection racinaire et à la décomposition rapide de sa litière.

À ce titre, il joue un rôle important dans la **résilience des forêts**, notamment dans un contexte de changement climatique.





Une espèce adaptée à des milieux variés

Le bouleau est une essence rustique, capable de s'installer sur une grande diversité de stations.

On distingue principalement en France :

- le **bouleau verruqueux** (*Betula pendula*), présent sur des sols variés, souvent secs à frais ;
- le **bouleau pubescent** (*Betula pubescens*), plus exigeant en eau, fréquent dans les milieux humides à tourbeux.

Espèce **héliophile**, il supporte mal la concurrence et est progressivement remplacé par des essences plus longévives. Sa durée de vie relativement courte (30 à 40 ans en climat tempéré) en fait une essence de transition dans la succession forestière.

Reconnaître le bouleau

Le bouleau est facilement identifiable par son écorce blanche caractéristique, se fissurant avec l'âge, ses feuilles triangulaires finement dentées et la présence de chatons au printemps.

Des usages multiples mais encore limités

En France, le bouleau est encore peu valorisé, notamment en raison de sa croissance rapide qui limite parfois la qualité du bois. Il demeure toutefois un excellent bois de chauffage, notamment pour l'allumage.

Dans les pays nordiques, où sa croissance est plus lente, il est davantage utilisé pour le déroulage, le contreplaqué ou la menuiserie. Son bois est clair, homogène et facile à travailler. Le bouleau possède également des usages traditionnels : sa sève est consommée comme boisson et ses feuilles et son écorce sont utilisées pour leurs propriétés médicinales.

Une essence à reconsidérer…et à laisser travailler

Longtemps considéré comme une essence « de passage », le bouleau retrouve aujourd'hui de l'intérêt. Dans un contexte de **changement climatique et de dépérissement de certaines essences**, sa capacité à coloniser rapidement les milieux et à préparer le retour de la forêt en fait un **allié précieux pour les forestiers**.

Dans la plupart des situations, le bouleau ne nécessite **aucune intervention particulière**. Il s'installe naturellement après une perturbation, protège les sols et les jeunes semis, puis disparaît progressivement au profit d'essences plus durables. Il accompagne ainsi naturellement le renouvellement forestier et ne constitue généralement pas une concurrence durable.

Dans la majorité des cas, **la meilleure décision est donc de ne rien faire**.

Une vigilance peut toutefois être nécessaire en cas de **densité très forte localement**, pouvant freiner l'installation d'essences d'avenir, ou en bord de piste et de route, pour des questions de stabilité mécanique ou de risque de chablis.

INFORMATIONS DIVERSES



Prévention contre les incendies de forêt

Avec le changement climatique, le risque d'incendie de forêt progresse en Savoie. L'allongement des périodes de sécheresse, les épisodes de canicule et le dépérissement des peuplements (scolytes, buis) augmentent la vulnérabilité des massifs, d'autant plus lorsqu'ils sont difficiles d'accès.

Pour y faire face, la Préfecture a mis en place un **Plan Départemental de Protection des Forêts Contre les Incendies (PDPFCI)**, qui définit une stratégie sur 10 ans. Ses objectifs sont clairs : limiter les départs de feu, réduire les surfaces brûlées et protéger les personnes, les biens et les milieux naturels. Ce plan s'appuie sur une analyse du risque intégrant climat, végétation, relief et enjeux humains.

Dans les secteurs les plus exposés, notamment autour de l'agglomération de Grand Chambéry, des **obligations légales de débroussaillement (OLD)** s'appliquent. Les propriétaires doivent entretenir la végétation dans un rayon de **50 mètres autour des habitations**, afin de limiter la propagation des incendies.

Enfin, un arrêté préfectoral en vigueur depuis le 19 janvier 2026 (n°2026-0114) encadre strictement l'usage du feu.
Les propriétaires ont interdiction d'apporter du feu (y compris fumer) à moins de **200 m des bois et forêts** :

- du 1er mars au 30 avril
- du 15 juin au 30 septembre

L'apport de feu par de tierces personnes (hors usagers ou exploitants des terrains) est **interdit toute l'année**.

Où consulter l'arrêté?
L'arrêté est consultable sur le site internet de la DDT : https://www.savoie.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Paysages-environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Foret/Principales-reglementations-forestieres

Nouveaux arrêtés préfectoraux : coupes et défrichements

Deux arrêtés préfectoraux publiés le 3 décembre 2025 (DDT/SEEF/BF n°2025-1235 et n°2025-1236) ont fait évoluer la réglementation applicable en matière de **coupes rases** et de **défrichement** en Savoie.

Coupes rases

Une **demande préalable** auprès de la Direction Départementale des Territoires (DDT) est désormais obligatoire, à l'exception des peupleraies, lorsque :

- la coupe **n'est pas prévue** par un document de gestion durable
- elle prélève **plus de 50 % du volume sur pied**
- sur une surface **supérieure à 1 hectare**

Obligation de renouvellement forestier

Après une coupe rase de plus de **0,5 hectare**, le propriétaire doit assurer le **renouvellement forestier** (naturel ou par plantation) dans un délai de **5 ans**, si la parcelle appartient à un massif forestier de plus de 4 hectares.

Défrichement

Quelque soit la surface à défricher, une **autorisation préalable de la DDT** est nécessaire dès lors que :

- la parcelle est située dans un massif forestier de plus de **2 hectares**
- ou la parcelle est située dans un massif forestier de plus de **0,5 hectare de forêt alluviale**

Où consulter les arrêtés ?

Les arrêtés sont consultables sur le site internet de la DDT : https://www.savoie.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Paysages-environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Foret/Principales-reglementations-forestieres

DU BOIS SUR PIED AU PRODUIT FINI : COMPRENDRE LE PRIX

On entend souvent que « *le bois ne paye pas* ». Pourtant, lorsqu'on compare le prix d'un arbre sur pied avec celui d'un produit bois en magasin, l'écart peut sembler important (parfois jusqu'à x15 pour des produits standards !). Comment expliquer une telle différence ?



La vente des bois sur pied : une équation économique

En forêt privée, le bois est le plus souvent vendu sur pied et à la mesure. Cela signifie que l'acheteur prend en charge et porte la responsabilité de l'ensemble des opérations nécessaires pour rendre le bois accessible à une industrie de transformation.

Le prix qu'il propose au propriétaire dépend fortement des conditions d'exploitation et de la valeur des bois (essence, qualité, volume).

En montagne notamment, l'exploitation peut s'avérer complexe : diamètre des bois, distance de débardage, accessibilité de la parcelle, éloignement de la scierie… Tous ces éléments influencent directement les coûts. À titre indicatif, l'exploitation des bois se situe généralement entre 25 et 30 €/m³ pour des coupes courantes, auxquels s'ajoutent les frais de transport et, parfois, des travaux d'aménagement comme la création de pistes ou de places de dépôt. L'acheteur intègre également une marge, souvent de l'ordre de 10 à 15 % de la recette de coupe.

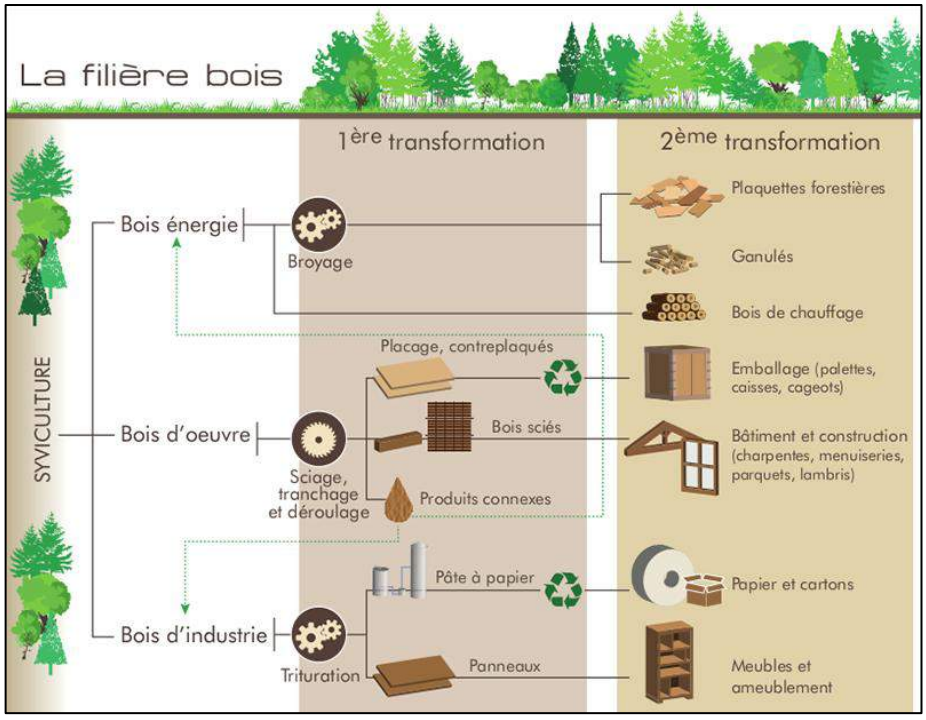
La première transformation : des grumes aux planches

Une fois exploités, les bois sont acheminés vers une scierie où débute la première transformation. Les grumes sont triées, écorcées, découpées puis sciées selon leurs qualités. Le processus mobilise des équipements, de l'énergie et de la main-d'œuvre, qui viennent s'ajouter aux coûts précédents.

Mais un autre élément, moins visible, joue un rôle déterminant : le **rendement matière**. Lors du sciage, seule une partie du volume initial est transformée en bois d'œuvre. En moyenne, **40 à 50 % du bois seulement** devient des planches ou des produits valorisés en construction. Le reste — dosses, chutes, sciures — est certes réutilisé, notamment en bois énergie ou en granulés, mais avec une valeur bien inférieure. Autrement dit, un mètre cube de bois sur pied ne se retrouve pas intégralement dans le produit final.

La seconde transformation : du sciage aux produits finis

Après le sciage intervient la seconde transformation, qui consiste à transformer ces produits bruts en matériaux utilisables : bois séchés, traités, rabotés, moulurés, ou encore parquets, bardages et panneaux. Chaque étape ajoute de la valeur, mais aussi des coûts supplémentaires.



Comprendre l'écart de prix

Ainsi, entre l'arbre et le produit fini, de nombreuses opérations se succèdent. Les coûts d'exploitation, de transport, de transformation, les pertes de matière et les marges des différents acteurs expliquent l'écart de prix observé. Le prix du bois sur pied correspond donc à une réalité économique : c'est la valeur restante une fois l'ensemble de ces éléments pris en compte.

Finalement, si le bois peut sembler peu rémunérateur pour le propriétaire, il n'en reste pas moins un matériau local, renouvelable, de présent et d'avenir, dont la valorisation repose sur une chaîne complexe et exigeante.

FORET ET CLIMAT : LE ROLE DU CARBONE FORESTIER

Un équilibre climatique perturbé

La Terre reçoit en permanence de l'énergie du soleil. Une partie est réfléchie, l'autre est absorbée par la surface terrestre, qui se réchauffe. En retour, la Terre émet un rayonnement infrarouge vers l'atmosphère.

Certains gaz, appelés gaz à effet de serre (GES), piègent une partie de ce rayonnement et contribuent à maintenir une température moyenne compatible avec la vie (environ 14°C, contre -18°C sans effet de serre).

Cependant, l'augmentation des concentrations de ces gaz, liée aux activités humaines, renforce ce phénomène et entraîne un réchauffement climatique rapide.

Les principaux gaz à effet de serre

Certains gaz à effet de serre sont naturellement présents dans l'air (vapeur d'eau, dioxyde de carbone). Si l'eau (vapeur et nuages) est l'élément qui contribue le plus à l'effet de serre « naturel », l'augmentation de l'effet de serre depuis la révolution industrielle du XIXe siècle est induite par les émissions d'autres gaz à effet de serre provoquées par notre activité :

- **CO_2 (dioxyde de carbone)** : principal contributeur (environ 2/3 des émissions anthropiques, lié à la combustion des énergies fossiles, à l'industrie et aux changements d'usage des terres. Sa durée de vie dépasse 100 ans).
- **CH_4 (méthane)** : issu notamment de l'élevage, des déchets et de l'exploitation des énergies fossiles. Il possède un pouvoir réchauffant **28 fois supérieur au CO_2** sur 100 ans, mais une durée de vie plus courte (~12 ans).
- **N_2O (protoxyde d'azote)** : lié aux fertilisants azotés, avec une durée de vie d'environ 120 ans.
- **SF_6 (hexafluorure de soufre)** a une durée de vie de 50 000 ans dans l'atmosphère.

La forêt : un puits de carbone majeur

Les forêts, les arbres mais aussi les sols forestiers, constituent le deuxième plus grand puits de carbone de la planète après les océans.

Par la photosynthèse, les arbres absorbent du CO_2 et le stockent sous forme de biomasse.

➔ **Le bois est constitué d'environ 50 % de carbone**
➔ **1 m³ de bois ≈ 1 tonne de CO_2 stockée**

Jusqu'à leur maturité, les peuplements forestiers constituent donc un puits de carbone, en captant davantage de CO_2 qu'ils n'en émettent.

Le carbone est réparti dans plusieurs compartiments :

- biomasse aérienne (troncs, branches, feuillage)
- racines
- bois mort
- litière
- sols

➔ **Les sols forestiers représentent environ 50 % du stock de carbone total**

Ce compartiment est essentiel car il reste en grande partie stable, y compris après exploitation, à condition de préserver la structure des sols (attention particulière à avoir en cours d'exploitation).

Plusieurs facteurs influencent l'absorption du carbone :

- **Espèces d'arbres :** les différentes espèces ont des taux de croissance et des durées de vie variables, ce qui entraîne des dynamiques différentes de piégeage du carbone.
- **Conditions environnementales :** des facteurs tels que la fertilité du sol, la disponibilité de l'eau, l'exposition à la lumière du soleil et la température peuvent avoir un impact significatif sur la croissance des arbres et donc l'absorption du carbone. Des conditions optimales favorisent généralement une croissance plus rapide et une séquestration plus importante du carbone.
- **Perturbations :** les perturbations naturelles ou induites par l'homme, telles que les incendies, les ravageurs ou les maladies, les défrichements, peuvent interrompre l'accumulation du carbone. Ces perturbations peuvent entraîner des baisses temporaires ou des changements permanents dans la séquestration du carbone.

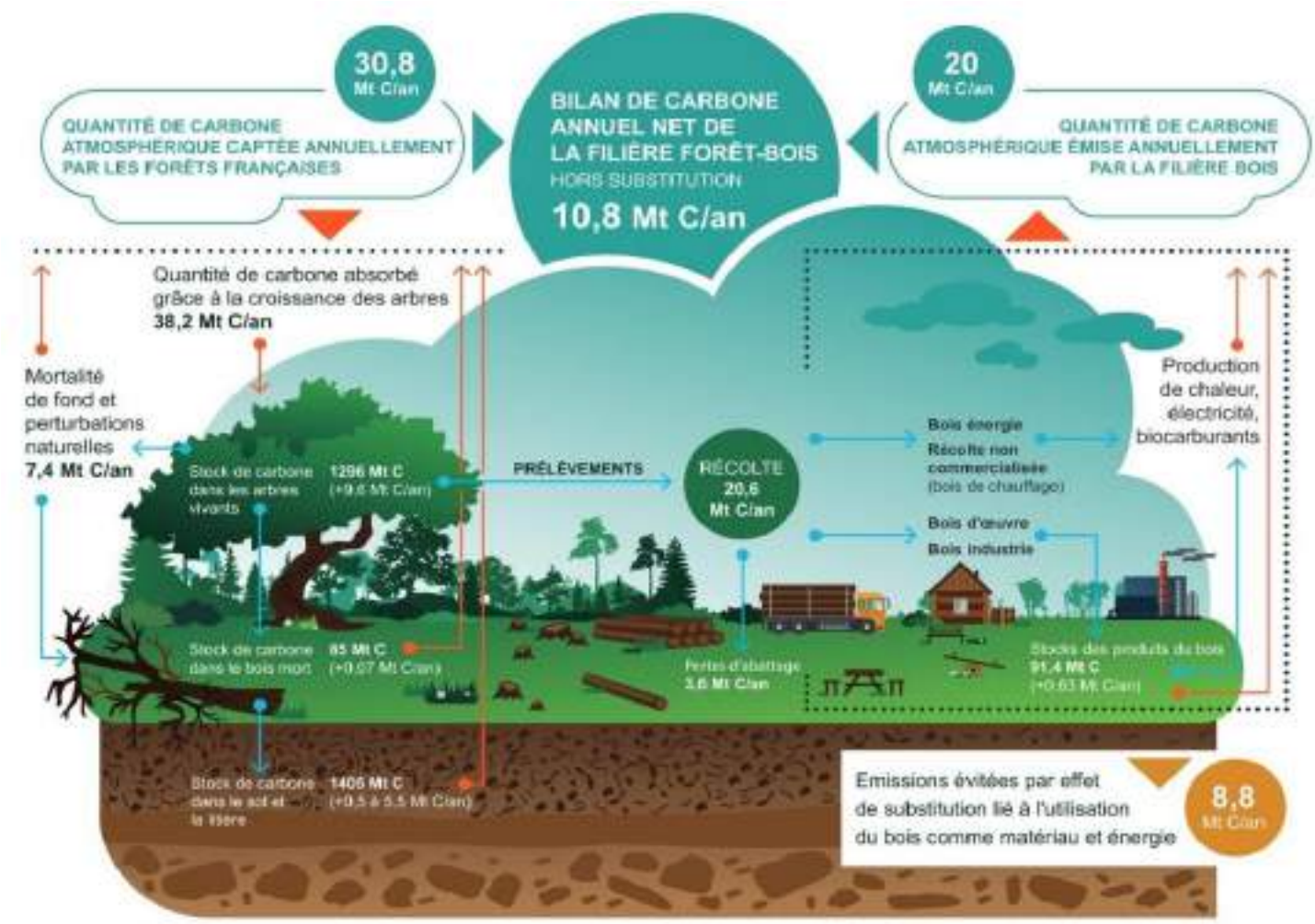
La stratégie des 3 S

Les forêts contribuent à l'atténuation du changement climatique selon trois mécanismes complémentaires.

1 Séquestration : capter du carbone

La séquestration correspond à l'absorption de CO_2 par les arbres en croissance. La forêt française est globalement jeune et continue de s'étendre, ce qui lui permet de séquestrer une part importante du carbone atmosphérique. En France métropolitaine, cela représente chaque année :

➔ **70 à 80 millions de tonnes de CO_2/an**
➔ **soit environ 15% des émissions nationales annuelles**



2 *Stockage : conserver le carbone*

Le stockage correspond au carbone fixé dans le bois, qu'il soit vivant ou déjà transformé en produits bois (meuble, charpente, parquet). Ainsi, le carbone peut rester stocker sur plusieurs décennies. Cette quantité est stable dans le temps (nouvelles récoltes d'un côté, abandon en déchetterie de l'autre ou mortalités naturelles de l'autre) et ne se comptabilise donc pas en flux.

3 *Substitution : éviter des émissions*

L'utilisation du bois permet de remplacer des matériaux énergivores et polluants dans la construction (béton, acier, aluminium, PVC,…) mais est aussi un substitut intéressant pour le chauffage en remplacement des énergies fossiles (fuel, gaz) non renouvelables à l'échelle humaine. Ainsi ce sont :

- ➔ **27 à 40 millions de tonnes de CO_2 évitées chaque année**
- ➔ **soit 5 à 9 % des émissions annuelles françaises**

Ce levier est déterminant dans la contribution de la filière forêt-bois à la transition climatique.

Un puits de carbone fragilisé

Ce puits s'est cependant affaibli ces dernières années, passant de 83 millions de tonnes de CO2/an en 2018 à 31,2 aujourd'hui, à la suite de nombreux dépérissements (sécheresses, crises scolytes, maladies…). Les incendies de 2022 accentuent ce déclin et montrent toute l'importance, pour l'atténuation, d'adapter nos forêts aux changements climatiques et aux risques accrus.

Le rôle de la gestion forestière

La gestion forestière permet d'agir concrètement sur ce bilan carbone :

- renouvellement des peuplements
- maintien de la croissance
- adaptation des essences
- valorisation du bois en produits durables
- préservation des sols (limitation du tassement, cloisonnement)

Elle constitue un levier central pour **maintenir à long terme le rôle de puits de carbone des forêts**.

La forêt se situe à l'interface de deux stratégies :

- **Atténuation** : réduire les concentrations de gaz à effet de serre
- **Adaptation** : faire face aux impacts du changement climatique

Préserver et adapter les forêts est indispensable pour maintenir leurs fonctions écologiques, économiques et climatiques.

PARC NATUREL REGIONAL DU MASSIF DES BAUGES

En 2023 le Parc a lancé son plan d'action pour l'adaptation de la sylviculture aux changements climatiques. Parmi les actions retenues, en 2025 a été lancé la réalisation d'un atlas des changements de pratiques sylvicoles en adaptation au changement climatique.



Observation d'un échantillon de sol relevé à la tarière.

(Crédit photo : PNRMB)

L'objectif : échanger et partager les expériences entre forêts privées et forêts publiques, suivre les essais et construire des retours d'expérience, et chercher ensemble les meilleures solutions d'adaptation pour que la forêt continue de servir ses différents rôles dont nous avons tous tant besoin.



Plant d'alisier torminal mesuré et observé sur le terrain. (Crédit photo : PNRMB)

Deux stagiaires se sont succédé, en 2025 et en 2026, afin de recenser les pratiques nouvelles : pas moins de 95 initiatives ont été inventoriées, dont une majorité de plantations (77%). Dans ces dernières, les essences sont en majorité mélangées. La proportion des feuillues a considérablement augmenté ces dernières années : tilleul, érable sycomore, cormier et noyer commun en majorité. Les principales essences plantées demeurent résineuses : mélèze d'Europe, pin sylvestre, pin noir, douglas, épicéa et cèdre de l'Atlas. Les autres initiatives (changement de rythme ou d'intensité de coupe, modification de la composition en essences y compris les travaux sylvicoles pour améliorer la qualité des feuillus) sont tout aussi prometteuses et intéressantes.



Trouée de régénération réalisée en forêt de Bellevaux. (Crédit photo : PNRMB)

Afin de diffuser ce travail, des fiches de synthèse de ces initiatives sont en cours de rédaction, et seront annexées au Guide Sylvicole du Massif des Bauges en cours de renouvellement (prévu en 2027). Des suivis vont être organisés dans le temps pour réaliser un état des lieux de ces initiatives tous les 5 ans, et documenter ainsi leurs évolutions afin de nourrir ce retour d'expérience commun sur le Massif des Bauges.

Plus d'information : Caroline Salomon – *chargée de mission forêt filière bois au PNR du Massif des Bauges*, c.salomon@parcdesbauges.com / 07 71 08 15 09

Et sur le site du Parc : https://parcdesbauges.com/ressources/

POLE EXCELLENCE BOIS

FORESTIERS ENGAGES : REJOIGNEZ LA DEMARCHE

Une forêt préservée, une filière bois locale valorisée

Face au dérèglement climatique et aux pressions croissantes sur les massifs, le **Pôle Excellence Bois** anime depuis 2026 la démarche **Forestiers Engagés** en Savoie. Son objectif : réunir les acteurs de la filière forêt-bois autour d'engagements concrets pour **gérer, récolter et préserver la forêt**, tout en conciliant ses différents usages.

Cette démarche volontaire s'adresse à l'ensemble de la filière : **propriétaires forestiers, collectivités, gestionnaires, exploitants, ETF, transporteurs et scieurs**. Chacun peut s'engager selon son activité, dans une logique de qualité, de dialogue et d'amélioration des pratiques.



(Crédit photo Matteo Challe)

Pour les propriétaires forestiers

S'engager dans Forestiers Engagés permet de renforcer la **coordination avec les gestionnaires et les entreprises**, de sécuriser les chantiers et d'accéder à des **outils pratiques** : modèles de contrats, guides réglementaires et ressources actualisées.

L'engagement repose notamment sur quelques principes simples : disposer d'un document de gestion sylvicole, connaître la réglementation, transmettre les informations utiles sur sa parcelle, formaliser ses attentes et établir un contrat clair avec l'exploitant. Pour les propriétaires privés, il est également recommandé de **solliciter l'avis d'un professionnel avant tout prélèvement conséquent**.

En rejoignant la démarche, les propriétaires intègrent également un **réseau professionnel**, bénéficient d'une reconnaissance de leur engagement et peuvent faire appel à une **commission de médiation** en cas de désaccord.

Comment s'engager ?

La démarche est **simple et gratuite** : il suffit de prendre connaissance du document correspondant à son profil, de le signer et de le transmettre au Pôle Excellence Bois. Les signataires bénéficient ensuite de la boîte à outils et du kit de communication Forestiers Engagés.

LE BOIS BLEU : DONNER UNE SECONDE VIE A NOS EPICEAS

Une crise sanitaire qui redessine nos paysages

Depuis 2023, les forêts de Savoie et de Haute-Savoie sont confrontées à une forte progression du **scolyte typographe**, favorisée par la sécheresse et les fortes chaleurs. En attaquant les épicéas affaiblis, ce petit coléoptère peut entraîner leur mort et donner au bois une **teinte gris-bleue caractéristique**, à l'origine du terme « bois bleu ».

Cette crise fragilise les peuplements et entraîne une **dévalorisation importante du bois scolyté**, qui souffre encore d'une image négative auprès des acheteurs.

Une idée reçue à combattre

Contrairement à une idée reçue, la coloration bleue ne signifie pas que le bois a perdu ses qualités mécaniques. **Une fois classé selon les normes en vigueur (NF B 52-001 et EN 1912), le bois bleu peut être utilisé comme un bois blanc pour la construction.**

Classé mécaniquement, il peut ainsi être valorisé en **C18, C24 ou C30**, comme les autres bois résineux.

Comment agir ?

Pour les propriétaires, l'enjeu est de **récolter les épicéas touchés sans attendre**, en lien avec un exploitant ou un gestionnaire, avant que leur qualité ne se dégrade davantage.

Pour les maîtres d'ouvrage et les professionnels, **demander du bois scolyté dans les projets de construction ou d'aménagement** permet de participer à sa valorisation et de soutenir la filière bois locale.

Le Pôle Excellence Bois propose également le flyer et le film de campagne **« Je suis le bois bleu »**, ainsi qu'un annuaire des professionnels proposant de l'épicéa scolyté en Savoie et Haute-Savoie.

Plus d'information : Emeline Mauduit - *cheffe de projets* - forestiersengages@poleexcellencebois.fr / 06 46 11 74 15

Liens : https://www.poleexcellencebois.fr/forestiers-engages-1420

https://www.poleexcellencebois.fr/bois-scolyte-1418

GRAND CHAMBERY

PROJET FONCIER FORESTIER DE GRAND CHAMBERY

Grand Chambéry est engagée depuis de nombreuses années en faveur de la forêt sur le territoire.

Grâce à un appel à projet, Grand Chambéry bénéficie du soutien de la DRAAF (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt) pour mettre en œuvre son projet foncier forestier qui vise à favoriser le regroupement foncier forestier sur son territoire. Plusieurs actions ont été menées sur la période 2024-2025, et seront poursuivies en 2026-2027.

Le projet regroupe 11 partenaires (Chambre d'Agriculture, CNPF ; CoFor ; SAFER ; ONF ; PNR de Chartreuse ; PNR du massif des Bauges ; Sylv'acctes ; GSB ; UFP Chartreuse) et se décline à travers 6 actions contribuant à réduire le morcellement foncier en forêt.

Parmi ces actions, certaines concernent plus particulièrement la forêt privée :

- **Animation de la bourse foncière forestière La Forêt Bouge (portée par le CNPF)**

La bourse foncière forestière est une plateforme d'achat et de vente qui permet aux propriétaires de consulter les parcelles forestières disponibles ou inversement de les mettre en vente. Deux réunions d'information sont organisées chaque année.

- **Forêts orphelines (portée par Sylv'acctes)**

En continuité avec l'action bourse forestière, le programme Forêts orphelines de Svlv'acctes vise à reconstituer des ensembles de forêts afin de les mettre en gestion. Ces parcelles sont acquises « en derniers recours », lorsqu'elles n'intéressent ni les communes ni les sylviculteurs en place.



Illustration : morcellement foncier sur la commune de Sainte Reine

- **Animation foncière pour la création de dessertes (portée par la CASMB)**

Deux projets de desserte nécessitant une animation foncière sont accompagnés par la Chambre d'agriculture dans le cadre du projet, au Noyer et à La-Motte-en-Bauges. D'autres actions concernent davantage les communes, comme l'intégration de Biens Vacants et Sans Maître, la résorption d'enclaves ou la création d'une forêt communale à Saint-Alban-Leysse.

Plus d'information : Marielle ANDRE - *Chargée de l'agriculture, de la forêt et de la ruralité,*
marielle.andre@grandchambery.fr / 07 63 86 88 01 - www.grandchambery.fr

---

CŒUR DE SAVOIE

UN CONCOURS POUR DU MOBILIER LOCAL ET DURABLE

Cœur de Savoie a confié au Pôle d'Excellence Bois l'organisation d'un concours de conception de mobiliers en bois local, baptisé « Bois de Cœur ».

L'objectif : inciter créateurs et fabricants à imaginer leurs mobiliers à partir des ressources et savoir-faire du territoire, en **valorisant les essences de nos forêts et le travail des scieurs locaux**. Ce concours répond aussi à un besoin concret : équiper régulièrement les collectivités en mobiliers, tout en créant des liens durables entre collectivités, créateurs, fabricants et producteurs de bois.



Une phase d'enquête a permis d'ajuster le concours aux attentes de chacun. Il a ainsi été décidé de l'adosser à une consultation : les candidats lauréats pourront remporter une commande correspondant à leur projet. Chacun pourra candidater sur un ou plusieurs mobiliers, les dossiers complets seront ensuite évalués par un jury selon plusieurs critères, dont le choix des essences et la durabilité des réalisations.

Au-delà de la commande publique, ce concours vise également à **sensibiliser l'ensemble de la filière bois aux impacts du changement climatique sur nos forêts.**

Renseignements : Guy Chauvin, *chargé de mission forêt/filière bois*, Communauté de communes Cœur de Savoie, 06 35 03 56 79 ou guy.chauvin@cc.coeurdesavoie.fr

LE SERVICE FORET : UN ENGAGEMENT CONCRET AU QUOTIDIEN

Composé de 7 personnes, le Service Forêt de la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc accompagne les propriétaires forestiers privés dans la gestion, la valorisation et le renouvellement de leurs forêts.

Au cœur des territoires de Savoie et de Haute-Savoie, nous apportons un appui technique et administratif aux propriétaires forestiers afin de vous aider à mieux connaître, gérer et valoriser votre patrimoine forestier. Notre action repose sur la proximité, le conseil personnalisé et le développement de projets collectifs.



(Crédit photo CASMB)

Notre accompagnement permet aux adhérents des 2 Groupements de Sylviculteurs de bénéficier de conseils adaptés à leurs parcelles, à leurs objectifs de gestion et aux enjeux forestiers locaux.

Une part importante du travail des techniciens auprès des adhérents est de retrouver et identifier les limites des parcelles forestières. Ce travail constitue une étape essentielle pour envisager sereinement des travaux sylvicoles et organiser la gestion de forestière.

En 2026, les conseillers forestiers de la CASMB ont accompagné de nombreux propriétaires du territoire dans leurs projets et leurs difficultés du quotidien :

- ✓ Organiser et coordonner les chantiers d'exploitation forestière en lien avec les entreprises locales.
- ✓ Réaliser des diagnostics sylvicoles pour définir les interventions de coupe et les besoins en renouvellement des peuplements.
- ✓ Accompagner la mobilisation et la commercialisation des bois en fonction des conditions du marché.
- ✓ Développer des démarches de gestion concertée pour répondre aux enjeux du morcellement foncier forestier.

Sur les 2 massifs, l'équipe forêt assure aussi le suivi de plus de 80 placettes d'inventaires pour évaluer l'impact des ongulés sur la régénération naturelle.
Cette action est aujourd'hui reconnue et prise en compte par la Fédération de Chasse de Savoie lors de l'élaboration des plans de chasse.

L'année 2026 a aussi été l'année de tous les records, marquée par des canicules à répétition ainsi qu'une sécheresse historique. Ces nouvelles conditions climatiques nous obligent à adapter nos missions et nos conseils.

Pour la première fois notre équipe a mis en place un bulletin incendie à destination des agriculteurs et des partenaires forestiers afin de sensibiliser et d'informer sur le risque de feu de forêt.

https://savoie-mont-blanc.chambres-agriculture.fr/actualites-1/detail-de-lactualite-smb/prevention-des-incendies

Vous l'avez surement constaté cet automne, de nombreux foyers de scolytes sont apparus conséquence directe des canicules et de la sécheresse. Les arbres affaiblis ne sont plus en mesure de se défendre contre les insectes. Espérons que l'hiver qui vient sera froid et surtout humide afin de limiter la prolifération de l'Ips Typographe.

Le drone est un allié précieux dans la détection des nouveaux foyers d'attaques de bostryche : il permet d'identifier rapidement les propriétaires impactés le tout sur des massifs de plusieurs centaines d'hectares.



(Crédit photo CASMB)

En 2027 notre service va accentuer son action pour vous accompagner dans des projets de reboisement, notamment après des coupes sanitaires afin de vous aider à choisir des essences adaptées pour les années à venir.

Nos conseillers vous aideront également pour solliciter quand c'est possible des aides financières auprès de nos différents partenaires institutionnels (Département de la Savoie, Communautés de Communes via le dispositif Sylv'Acctes, Région AURA…).

Notre équipe met son expertise à votre service pour vous aider à préserver et adapter vos forêts face au changement climatique.

Retrouvez l'ensemble de nos contacts en quatrième de couverture.

ANNUAIRE DES PRESTATAIRES DES BAUGES, DE BELLEDONNE ET LEURS ENVIRONS

Vous recherchez un professionnel pour vos travaux forestiers ou la valorisation de votre bois ?

Retrouvez dans cet annuaire les entreprises et artisans du territoire intervenant dans les différentes étapes de la filière forêt-bois : travaux sylvicoles, exploitation forestière, transport, sciage, transformation et aménagement. N'hésitez pas à les contacter directement pour vos projets.



Gestionnaires forestiers et conseillers forestiers

COFORET (coopérative) : Stéphane GUIGUET-DODE (Bauges) - 06 74 45 83 22 - sguiguet@coforet.com
COFORET (coopérative) : Pierre FRANCONY (Belledonne) - 06 87 64 42 16 - pfrancony@coforet.com
GESTIONNAIRES FORESTIERS DES ALPES : 06 58 54 71 52 / 06 81 53 47 93 - trela.nicolas@gf2a.fr / richard.benjamin@gf2a.fr
CHAMBRE D'AGRICULTURE SAVOIE MONT-BLANC :
Geoffrey THOMAS (responsable d'équipe) - 06 50 19 15 59 - geoffrey.thomas@smb.chambagri.fr
Arthur BRUN (conseiller Bauges) - 06 50 19 14 58 - arthur.brun@smb.chambagri.fr
Guillaume PLEVY (conseiller Belledonne - Maurienne) – 06 74 78 98 36 - guillaume.plevy@smb.chambagri.fr
Maëlle REY (conseillère Belledonne - Maurienne) – 06 73 68 05 30 - maelle.rey@smb.chambagri.fr



Entrepreneurs de travaux forestiers (bûcheronnage et/ou débardage) et exploitants forestiers

BAUGES

SARL FORÊT VERT à SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY
06 28 78 59 33 / contact.foretvert@gmail.com

GINOLLIN Alexis à AILLON-LE-JEUNE
06 82 46 22 34 / alexis.ginollinpro@gmail.com

EURL PERIGNON Johann à AILLON-LE-JEUNE
06 72 12 24 37 / perignon0279@orange.fr

GINOLLIN Bernard à AILLON LE JEUNE
06 12 49 47 53

GINOLLIN Daniel à AILLON-LE-JEUNE
06 86 89 36 42

PIANET Loïc à MURES
06 13 05 13 48 / loic.pianet74@gmail.com

MERMET FRERES à LES DESERTS
06 74 88 90 41

BLANC William à LE NOYER
06 72 20 35 12

COTTET Philippe à LA COMPOTE
06 20 39 32 52

SARL MPJ à SAINT EUSTACHE
06 82 15 87 32

REGAIRAZ Sylvain à LES DESERTS
06 99 38 73 73 / sylvain.regairaz@orange.fr

BELLEDONNE/MAURIENNE

EXPLOITATION FORESTIERE DE SAVOIE (SCIERIE DE SAVOIE) à ROGNAIX
04 79 38 20 67

GP BOIS à VALGELON LA ROCHETTE
06 87 44 62 21 / gpbois73@outlook.com

TTF à ST REMY DE MAURIENNE
06 45 30 37 47 / thiaffeynils@gmail.com

ARNAUD-GODDET EUGENE ET FILS à VILLARD-LEGER
04 79 36 46 80

VILLARD EXPLOITATION FORESTIERE à SAINT-GEORGES-D'HURTIERES
06 76 75 13 96

BRECHET Cyril à PRESLE
06 71 78 53 78 / cyrilbrechet@gmail.com

BERGER Yann à LE PONTET
06 22 18 66 99 / yann.berger@orange.fr

SARL TF.PS à CHAMOUSSET
06 07 55 89 21 / jerome.cervantes8@gmail.com

CRTF73 à BONVILLARD
06 03 66 05 74 / crtf73@outlook.fr

DURAND EXPLOITATION FORESTIERE à LA CROIX DE LA ROCHETTE
06 73 91 18 50



Broyage forestier et acheteur de bois

TRV à GONCELIN
04 76 08 40 80 / contact@sarltrv.fr
NOYER VERT à TENCIN
06 03 61 19 76 / lenoyervert@gmail.com

MARGO Léo à SAINTE-REINE
06 15 02 10 46 /
margo.bois@outlook

LOT Alexis à LE PONTET
06 08 43 90 99 / alexis.ltf@gmail.com

MARTINET Philippe à LE VERNEIL
06 73 42 70 79 / philippe.martinet73@orange.fr

NFTF FAVRE Nicolas à AITON
06 76 20 27 41 / favro73@orange.fr

VEROLLET Thomas à VILLARD-LEGER
07 81 89 51 02 / thomasverollet73@gmail.com



Acheteurs de bois sur pied, bords de route et/ou sciage



COFORET (coopérative) : Stéphane GUIGUET-DODE (Bauges) - 06 74 45 83 22 / sguiguet@coforet.com
COFORET (coopérative) : Pierre FRANCONY (Belledonne) - 06 87 64 42 16 / pfrancony@coforet.com
SCIERIE BOIS DU DAUPHINE à LE CHEYLAS : Thibault LAMBERT (Bauges/Maurienne) - 06 47 85 54 41 / tlambert@bdd-aeb.fr
Stéphane MANGOURNET (Belledonne) - 06 58 61 25 61 / stemangournet@bdd-aeb.fr
SCIERIE DE SAVOIE à ROGNAIX : Loïc GAUDIN (Bauges) - 06 60 83 45 23 / foret@scieriedesavoie.fr
Vincent RAFFIN (Belledonne) – 06 98 81 73 00 / foret@scieriedesavoie.fr
SCIERIE SCIURUS (BOTTAREL) à GONCELIN : 04 76 71 70 24

BAUGES

SCIERIE DES AILLONS à AILLON-LE-VIEUX
06 95 31 63 11 / nicolas.cande@gmail.com

SCIERIE JOLY à LESCHERAINES
07 50 51 63 12 / scieriejoly@gmail.com

SCIERIE DAGAND à CUSY
04 50 77 51 33 / scieriedagand@orange.fr

BELLEDONNE/MAURIENNE

SCIERIE DE LA LAUZIERE à AIGUEBELLE
04 79 83 29 40 / lgo@groupe-lauziere.com

SCIERIE GERBIER à LE PONTET
04 79 65 02 38 / scieriegerbier@yahoo.fr



Transport de bois

SARL GROS Philippe à SAINT REMY DE MAURIENNE : 06 78 57 66 36 / gros.philippe@orange.fr
SARL TRANSPORTS BARRIER à VILLARD-SALLET : 06 82 06 57 97 / jerome.barrier73@gmail.com
M.R BOIS à COISE-SAINT-JEAN-PIED-GAUTHIER : 06 88 84 47 91 / sarl.mrbois@orange.fr



Pépiniéristes

PEPINIERE DE BELLEDONNE au BOURGET EN HUILE - 06 73 17 04 01 / contact@pepibelle.fr
PEPINIERE LA DEVINIERE à DETRIER - 06 35 13 33 21/06 88 64 80 95 / contact@pepiniere-ladeviniere.fr



Construction et aménagement bois, charpentiers, menuisiers

BAUGES

STRUCTURES BOIS & CIE à VEREL-PRAGONDRAN
06 59 65 16 22 / structuresboisetcie@gmail.com

MENUISERIE COTTET SAS à ECOLE EN BAUGES
04 79 54 80 33 / ccottet@cottet.fr

ATELIER LE LOUP BLANC à ECOLE EN BAUGES
06-84-76-36-24 / contact@atelierleloupblanc.fr

FDS MENUISERIE à ENTRELACS (ALBENS)
06 86 58 11 94 / jmt@fds73.fr

BERTHIER CHARPENTE à CHATEAUNEUF
04 79 36 43 09 / charpente-berthier@wanadoo.fr

JEANNOLIN CHARPENTE à ST PIERRE DE BELLEVILLE
07 62 49 50 70

BJ CHARPENTE à LA CROIX DE LA ROCHETTE
06 35 29 27 56 / bjcharpente@gmail.com

BELLEDONNE/MAURIENNE

MENUISERIE FORAY à VILLARD-LEGER
04 79 36 43 54 / contact@menuiserie-foray.com

MENUISERIE EBENISTERIE CHRISTIN à HAUTEVILLE
04 79 28 81 19 / ebenisterie.christin@orange.fr

VILLARD MENUISERIE AGENCEMENT à SAINT-GEORGES-D'HURTIERES : 06 87 38 47 50

SLP BOIS à SAINT-GEORGES-D'HURTIERES
06 24 46 06 62

DYNAMIC ENVIRONNEMENT à ROTHERENS
06 73 33 31 67

ALEXIS VOULAT CHARPENTE à LA-CROIX-DE-LA-ROCHETTE : 06 72 95 05 86 / alexisvoulat@gmail.com

PORRAZ CHARPENTE à AITON
04 79 36 47 99 / porrazcharpente@yahoo.fr

CONTACTS

Pour toute demande vous pouvez contacter le GSH par mail : **gshdeshurtieres@gmail.com** ou aux coordonnées ci-dessous. Pour ne rien manquer des dernières informations et des actualités du groupement, et pour retrouver tous les contacts utiles, n'hésitez pas à visiter leur site internet :

C'est par ici : **https://www.sylviculteurs-hurtieres.fr/**

Président du GSH

Fabrice VILLERMET
06 73 55 02 32 / villiermetf@gmail.com

Pour toute demande vous pouvez contacter le GSB73 par mail ou téléphone aux coordonnées ci-dessous ou prendre contact avec les conseillers de la Chambre d'Agriculture :

Président du GSB73

Dominique RUTER
06 25 52 46 13 / dominique.ruter@orange.fr

Pour toute question, n'hésitez pas à prendre contact également avec les techniciens de la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc :

Geoffrey THOMAS
Responsable équipe Forêt
06 50 19 15 59
geoffrey.thomas@smb.chambagri.fr

Guillaume PLEVY
Conseiller forestier / Télépilote de drone professionnel
Secteur Belledonne - Maurienne
06 74 78 98 36
guillaume.plevy@smb.chambagri.f

Maëlle REY
Conseillère forestière
Secteur Belledonne – Maurienne - Tarentaise
06 73 68 05 30
maelle.rey@smb.chambagri.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE SAVOIE MONT-BLANC 73 | 74

Arthur BRUN
Conseiller forestier
Secteur Bauges
06 50 19 14 58
arthur.brun@smb.chambagri.fr

Ce bulletin d'information a été rédigé par la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc en concertation avec le Groupement des Sylviculteurs des Hurtières et le Groupement des Sylviculteurs des Bauges.

Partenaires :

POLE EXCELLENCE BOIS

GRAND CHAMBÉRY l'agglomération

CŒUR de SAVOIE communauté de communes

Parc naturel régional du Massif des Bauges

unesco Géoparc mondial

Avec le soutien financier de :

SAVOIE LE DÉPARTEMENT

Impression

APEI de Chambéry

127, rue de Larzac
73000 CHAMBERY

APEI DE CHAMBERY

1ère et dernière de couverture : crédit photo ©Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc